



Saint-Claud, le 25 mars 2025

SYNDICAT des BASSINS
Argenton Izone Son-Sonnette

Objet : Mail explicatif du suivi des écoulements de Mars 2025 sur le territoire du SBAISS.

Dans le cadre de son Plan Pluriannuel (PPG), le SBAISS a prévu la mise en place de plusieurs suivis, notamment la mise en place d'un suivi des écoulements sur l'ensemble de son territoire. Cette action s'intègre dans la fiche action FA 25 du PPG : Mise en place de réseaux de suivi, quantité de l'eau (écoulements, piézométriques, limnimétriques).

L'ensemble du protocole de mise en place de ce suivi et ses objectifs vous sont fournis en pièce jointe.

Pour résumer ces éléments, le suivi est réalisé une fois par mois sur l'ensemble du territoire afin d'avoir une vision globale de l'ensemble des bassins versant. Les écoulements sont observés et catégorisés selon 5 classes à savoir : **A sec (AS), Ecoulement non visible (ENV), Ecoulement visible faible (EVF), Ecoulement visible acceptable (EVA), et Débordement (DEB)**.

Ce suivi permettra d'avoir l'évolution des niveaux d'eau sur le territoire chaque mois, mais également à l'échelle d'une année complète à la fin de la campagne de suivi (1 an soit 12 campagnes de suivis).

Ainsi, nous souhaitons vous faire parvenir l'état des écoulements du territoire du SBAISS pour le mois de Mars 2025.

Observations réalisées dans le cadre du suivi de Mars 2025 :

Le mois de Mars 2025 présente des débits proches des débits moyens à l'année (1,8 m³/s pour le Son-Sonnette et 0,8 m³/s pour l'Argenton au 17/03/2025). Ainsi les observations réalisées lors de ce suivi correspondent à une tendance moyenne annuelle.

Le bassin versant de la Lizonne :

La Lizonne présente des « écoulements visibles acceptables » sur l'ensemble de son linéaire.

Le bassin versant de l'Argenton :

L'ensemble du bassin versant de l'Argenton présente des « débordements », ainsi que des « écoulements visibles acceptables » de « plein bord » ou à la limite du « plein bord ».

L'Or : Les sources karstiques présentent peu d'écoulements (des écoulements « faibles » à « non visibles » voir des assecs ». La partie amont du cours principal de l'Or est en assec et ne retrouve ses « écoulements visibles acceptables » que sur sa partie médiane.

L'Argent : Le cours de l'Argent présente des « écoulements faibles » sur sa partie amont et des « écoulements visibles acceptables » à partir de sa partie « médiane ». Les affluents de l'Argent présentent des écoulements non visibles ».

L'Argenton : Les écoulements sur l'Argenton sont « acceptables » sur tout son linéaire. Les sources annexes en fond de vallée présentaient elles aussi des écoulements acceptables.



SYNDICAT des BASSINS
Argenton Izone Son-Sonnette

Le bassin versant du Son-Sonnette :

La Sonnette :

La Sonnette présentait des « écoulements visibles acceptables » sur la majorité de son linéaire. Seuls les deux affluents en Amont de la Sonnette (au Nord du lieu-dit de la Prévôtie) présentent des « assecs » ainsi que des « écoulements faibles ». Le Ruisseau de la Combe présentait également des « écoulements faibles ».

Le Son :

Le Son présente des « écoulements visibles acceptables » sur l'ensemble de son linéaire, excepté un des affluents à proximité de Touillac et d'une fontaine annexe à Saint-Claud qui présentait des écoulements faibles.

Le Son-Sonnette :

L'ensemble du linéaire présentait des « écoulements acceptables ».

La Tiarde et le Ruisseau des Bourgons :

L'ensemble de la Tiarde présentait des « écoulement acceptables ».

Le Ruisseau des Bourgons présentait une situation intermédiaire intéressante, avec des « écoulements acceptables » en amont sur sa partie la plus préservée, et des écoulements plus « faibles » à mesure de son évolution vers l'aval, sur sa partie de linéaire plus rectiligne et surcalibrée.

